V3 Octobre 2026

Équipier de Première Intervention (EPI)

OBJECTIFS

La formation “Équipier de Première Intervention” a pour objectif de faire acquérir à toute personne les connaissances nécessaires à la compréhension du feu, de savoir réagir en cas de feu naissant, d’utiliser un moyen d’extinction de type extincteur, de prévenir les secours et d’être acteur de l’évacuation.

PUBLIC CONCERNÉ

La formation EPI s’adresse à tout salarié d’entreprise. Session de **4 à 10** personnes maximum. Formation accessible PSH.

VALIDATION

À l’issue de la formation, le participant ayant été actif, se voit délivrer une attestation de formation.

PRÉ-REQUIS

Formation accessible à tous.

TARIF

550€ la session de formation.

DÉROULÉ & DURÉE

Alternance de théorie et de pratique
3h30 de face à face pédagogique.

DOCUMENT

À l’issue, un livret de fin de formation sera remis par le formateur.

PROGRAMME

La formation se compose d’une alternance entre théorie et pratique.

Théorie

- La réglementation ;
- Le risque incendie : phénomène, sensibilisation aux moyens de prévention et de protection ;
- Les matériels d’extinction ;
- Les consignes en cas d’incendie ;
- Les notions d’évacuation : guide et serre-file

Pratique

- Manipulation des extincteurs sur le bac à feu réel ;
- Exercice d’évacuation.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Mises en application des acquis tout au long de la formation encadrées par un formateur dotée d'une forte expérience professionnelle. Les exercices d'application sont réguliers et concrets.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Durant la formation, le formateur aura la possibilité d'utiliser plusieurs moyens pédagogiques pour animer sa session : vidéo projecteur, tableau blanc, matériel de simulation et d'apprentissage (extincteurs et bacs à feu dans la mesure du possible).